

# CARTE DES SERVICES SECTION CAPRINE

2025-2026

**Pour les adhérents, le taux de remboursement est indiqué en jaune.** Il est calculé sur le coût HT des analyses. En pratique, les éleveurs payent leur facture auprès du laboratoire et renvoient au GDS une copie de la facture et du résultat. Le GDS adresse ensuite un remboursement à l'éleveur, sous forme de chèque, ou virement.

**La facture vétérinaire n'est en général pas prise en charge**, sauf en cas d'autopsie (sous réserve d'envoi du compte-rendu au GDS).

Les actions GDS sont gratuites : formations, visite, audit bâtiment.

**Quel que soit le problème sanitaire, une visite sur l'exploitation est possible afin de faire le point, en partenariat avec le vétérinaire traitant. Si un audit externe s'avérait nécessaire, la prise en charge serait discutée au cas par cas.**

## **PROPHYLAXIE**

**100 %**

Dépistage brucellose 1 fois tous les 5 ans, par prise de sang sur 25 % des femelles, avec un minimum de 50 (+ tous les boucs).

Les analyses supplémentaires en cas de perte de qualification ne sont pas remboursées.

## **PARATUBERCULOSE**

**80 %**

### ➤ Dépistage

- PCR sur mélange de crottes (ne concerne pas les élevages déjà connus positifs, ou qui vaccinent).
- Recontrôle 1x/2ans si négatif

### ➤ Si positif

- sérologies sur 10 réformes → permet de connaître le coût de la maladie, et de comparer au coût du vaccin.

### ➤ Vaccination

3€/chevrette vaccinée, pendant les 2 premières années de vaccination.

➤ **Entretien**

prise en charge des analyses demandées par la DDPP pour justifier de l'entretien de la vaccination.

## **CAEV**

- Sérologie lait de tank 1 fois par an (non facturé aux éleveurs).
- ***Aide à l'achat d'un thermiseur : remboursement 300€ si achat dans l'année. (non renouvelable)***

## **FIEVRE Q :**

- ***Dépistage sérologique sur lait de tank :***  
50 % des troupeaux en 2024, et 50 % en 2025  
*Puis tous les ans pour les négatifs ; tous les 3 ans pour positifs.*

## **MYCOPLASMA**

- ***Dépistage PCR sur lait de tank :***  
33 % des troupeaux annuellement  
*L'année du dépistage, 3 analyses sont prévues pour permettre de détecter les excréptions intermittentes.*

## **AVORTEMENTS :**

**50 %**

Dès 3 avortements en 1 semaine.

- PCR chlamydiose + fièvre Q sur 2 écouvillons
- 1 PCR toxoplasmose sur mélange d'encéphales d'avortons (3).
- Si PCR négatives : sérologie fièvre Q + toxoplasma sur 5 animaux 15 jours après avortement
- Si sérologies positives, recherche d'une séroconversion avec comparaison sur la reprise du tube brucellose prélevé le 1er jour.

## **ACHATS-VENTES**

**50 %**

Si statut inconnu pour le troupeau :

- sérologies chlamydiose sur 10 animaux des troupeaux **acheteur et vendeur**, si adhérents GDS44.
- Si vendeur hors Loire-Atlantique, le GDS peut se faire l'intermédiaire avec l'autre GDS afin de récupérer les informations sanitaires et connaître les prises en charges possibles localement.

Normalement le statut paratuberculose et fièvre Q sera déjà connu, par dépistage programmé.

**Boucs :**

- + sérologie CAEV si réalisée chez le vendeur, et facturation faite au nom de l'acheteur.

## TRANSMISSION / INSTALLATION

**80 %**

Si cédant adhérent, ou que la personne qui s'installe s'engage à adhérer.

- En fonction de l'historique et de la conversation avec l'éleveur.
- Par exemple analyses types achat-vente, PCR lait de tank Mycoplasma, dépistage paratuberculose, sérologie CAEV sur lait de tank, ...*

## AIDE AU DIAGNOSTIC

**50 %**

➤ **Autopsies**

2 par an, réalisées par le vétérinaire ou l'école vétérinaire.

Le transporteur jusqu'à l'école n'est pas pris en charge.

➤ **Analyses complémentaires, sur accord préalable**

**Avec un plafond de 250 € remboursés /élevage/an.**

*Exemples : afin de déterminer la cause. en cas de diarrhées de chevreaux, pneumonies, morts subites, etc...*

➤ **Coproscopies :**

**3 analyses/an, avec un maximum de 15€/analyse.**

## AUTOCONTÔLES EN FROMAGERIE

**50 %**

- 2 analyses d'autocontrôles par an, pour les dépistages obligatoires : Listéria monocytogenes, Salmonella, Staphylocoque coagulase positive.

## AUDIT BÂTIMENT / CONFORT ANIMAL

**gratuit**

- Audit ambiance du bâtiment, en lien avec la santé des animaux.
- Ventilation, luminosité, et aire de vie sont abordés.
- Approche des perturbations électriques ou électromagnétiques.

## ANALYSES D'EAU

**tarifs négociés**

- Tarifs négociés auprès d'Inovalys pour les adhérents : 40€ à 76€ selon le nombre de critères.
- Comprend le prélèvement, l'analyse, et le commentaire du résultat, avec conseil.

## VIE DU RÉSEAU

**gratuit**

- 1 journée/an de formation et d'échange sur la santé du troupeau, et les actions de la section caprine.